

Croire en leur avenir
Croire en leur avenir

Le plan d'intervention... au service de la réussite de l'élève

16 février 2006

La nature du plan d'intervention

Le plan d'intervention a pour objectif d'aider l'élève qui, parce qu'il est handicapé ou qu'il rencontre des difficultés, a besoin d'interventions adaptées pour progresser de façon optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite.

Il consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'une démarche de concertation.

La nature du plan d'intervention

Le plan d'intervention s'inscrit dans un processus dynamique d'aide à l'élève qui se réalise pour lui et avec lui. Il prend appui sur une vision systémique de la situation de l'élève et est mis en œuvre selon une approche de recherche de solutions.

Les orientations

Cinq orientations pour favoriser le développement d'une vision commune de la démarche du plan d'intervention

- considérer la réussite de façon différenciée
- placer l'élève au cœur de sa réussite
- adopter une vision systémique de la situation de l'élève
- miser sur les forces de l'élève et les ressources du milieu
- intensifier la collaboration école-famille-communauté

Les situations nécessitant l'élaboration d'un plan d'intervention

1. La situation de l'élève est complexe et nécessite la mobilisation accrue et concertée de toutes les personnes concernées.
2. La situation de l'élève nécessite la mise en place de ressources spécialisées ou encore d'adaptations diverses.
3. La situation de l'élève nécessite des prises de décisions qui auront des incidences sur son parcours scolaire.

Les différentes fonctions du plan d'intervention

- planification et coordination
- communication
- régulation
- prise de décision
- continuation et planification de la transition

Les phases du plan d'intervention

- collecte et analyse de l'information
- planification des interventions
- réalisation des interventions
- révision du plan d'intervention

Ces phases sont interdépendantes et s'inscrivent dans un processus continu et dynamique d'aide à l'élève

Les phases du plan d'intervention

COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION

- Prendre connaissance des dossiers antérieurs de l'élève
- Analyser les travaux récents de l'élève
- Mettre à contribution l'élève, les parents, le personnel de l'école et les autres personnes concernées, s'il y a lieu.
- Faire des évaluations lorsque c'est nécessaire.
- Analyser l'efficacité des interventions mises en place, notamment quant à la différenciation pédagogique.
- Analyser et interpréter l'ensemble des informations relatives à la situation de l'élève.

PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

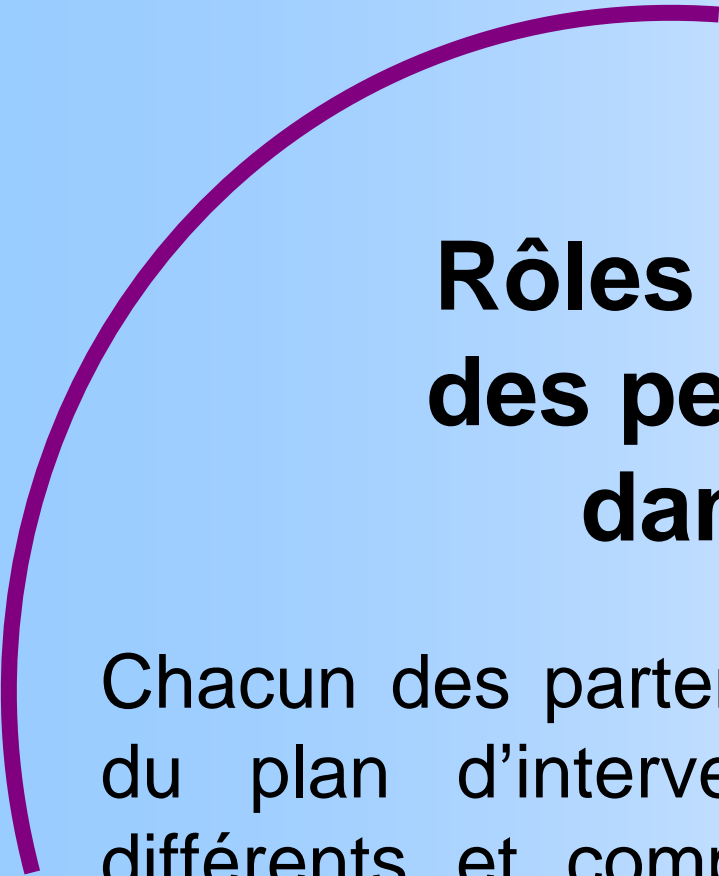
- Mettre en commun l'information relative à la situation de l'élève (ses forces, ses difficultés, etc.)
- Faire consensus sur les besoins prioritaires de l'élève.
- Définir les objectifs.
- Déterminer les moyens: stratégies, ressources, calendrier.
- Consigner l'information.

RÉALISATION DES INTERVENTIONS

- Informer l'ensemble des personnes concernées.
- Mettre en œuvre et assurer le suivi des moyens retenus.
- Évaluer, de façon continue, les progrès de l'élève.
- Ajuster les interventions en fonction de l'évolution de l'élève et de la situation.
- Maintenir la communication avec les parents.

RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION

Réviser et évaluer le plan d'intervention afin de maintenir ou de modifier certains ou l'ensemble des éléments en fonction de la situation, en y associant l'élève et ses parents.



Rôles et responsabilités des personnes engagées dans la démarche

Chacun des partenaires participant à l'établissement du plan d'intervention contribue, sur des plans différents et complémentaires, à la réussite de la démarche.

L'élève et ses parents

- sont placés au cœur de la rencontre
- participent activement à la démarche du plan d'intervention
- vivent une charge émotionnelle

Il est important:

- de donner à l'élève la possibilité de faire des choix
- que les parents soient considérés comme de réels partenaires pouvant faire une différence dans l'élaboration du plan d'intervention

La directrice ou le directeur de l'école

- s'assure de l'établissement du plan d'intervention
- s'assure de la participation des personnes concernées par le plan d'intervention, particulièrement les parents et l'élève
- s'assure que les parents soient informés régulièrement
- s'assure du suivi des moyens retenus

L'enseignante ou l'enseignant

- joue un rôle primordial et sa présence est incontournable
- travaille activement à aider l'élève à atteindre ses objectifs

Les autres personnes impliquées

(les intervenants de l'école, les partenaires de l'extérieur)

- ont un rôle complémentaire à jouer
- peuvent apporter un éclairage différent en raison de leur formation ou de leur rôle dans l'école
- peuvent proposer, dans un contexte de recherche de solutions, des pistes variées d'intervention à partir de l'analyse qu'ils auront faite de la situation, et en mettant à profit les outils pertinents dont ils disposent

Les conditions pour faciliter la mise en œuvre des plans d'intervention

- une politique claire et orientante relativement à l'organisation des services éducatifs offerts aux EHDAA
- un leadership reconnu de la directrice ou du directeur de l'école
- un climat respectueux des personnes et de leur expertise
- des modalités d'accompagnement et de soutien accessibles et adaptées aux divers besoins des milieux



Des conditions pour faciliter la mise en œuvre des plans d'intervention

- une organisation efficace du temps
- des façons de faire renouvelées
- des outils de qualité conçus en fonction des caractéristiques et des besoins du milieu

Il n'y a pas de démarche de plan d'intervention...si...

- un seul intervenant prépare le plan d'intervention dans son bureau
- ni les parents, ni l'élève ne participent au plan d'intervention
- le plan d'intervention est préparé à l'avance et il ne laisse place à aucune suggestion
- les formulaires sont uniquement remplis à des fins administratives

A la Commission scolaire des Découvreurs...

- les pratiques de mise en œuvre du plan d'intervention s'inscrivent dans un processus dynamique et évolutif
- à cet égard, le vécu et les rétroactions des parents, de l'élève et de tous les intervenants guident les ajustements à apporter
- dernièrement, un avis à été produit par le Comité consultatif EHDA – Commission

Plan d'action à la Commission scolaire

- élaboration d'outils d'information sur le plan d'intervention
- formation sur l'animation et la démarche du plan d'intervention
- élaboration et échanges sur des outils pour faciliter le suivi du plan d'intervention